L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XIX. PHILADELPHIE, 5 MAI, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

New-York, 22 *Avril*, 1810.

M. NEGRIN,

Comme il me parait que votre utile journal est le réceptacle des communications instructives, je me flatte que vous voudrez bien faire insérer dans votre prochain numéro, la piece que vous trouverez manuscrite ci-après : elle sera surement agréable à quelques uns de vos nombreux lecteurs. CRITICUS.

Réfutation des assertions hasardées dans une pièce intitulée,

COUP D'OEIL & OBSERVATIONS POLITIQUES SUR LA MISSION DU CHEVALIER DE ONIS PRÈS LES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, & LES IMMENSES POSSESSIONS ESPAGNOLES D'OUTRE-MER.

Quoique la controverse soit aussi étrangère à mon caractère que l'intention de déplaire à qui que ce soit, je n'ai pas pu résister à l'attrait que m'offrent quelques assertions hasardées par *Pacificus*, de les réfuter avec succès.

Avant d'entrer en matière, je commencerai par dire que cet écrivain éloquent ne s'écarte pas beaucoup de la vérité lorsqu'il insinue qu'en politique on ne dit pas grand chose en parlant beaucoup, et que très souvent on dit beaucoup en parlant très peu. Je suis presque tenté de croire qu'il justifie lui-même cette assertion : car, en étourdissant ses lecteurs par son raisonnement diffus, il ne dit presque rien de bon. En réfutant ses argumens je suis loin de prétendre heurter de front son opinion, ni lui faire un crime de son zèle louable quoiqu'il ne soit pas bien éclairé, parce que ce serait m'écarter des règles strictes que prescrivent à un homme impartial la bienséance et le respect humain ; mais bien pour démontrer qu'il a pris, quoique ses intentions fussent pures, la question du côté opposé. Quoiqu'il en soit, pour éviter les détails superflus, je vais m'occuper à prouver par des faits que son raisonnement est erroné.

Les grands raisonneurs en politique qui ne sont pas dirigés par un zèle patriotique, parlent en Amérique aussi bien qu'en Europe, suivant que cela s'accorde avec leurs propres intérêts ; et cela est d'autant plus leur langage que tel qui déclame avec véhémence aujourd'hui contre une mesure quelconque, parce qu'elle n'a pour lui aucun rapport direct, il la préconise de toutes ses facultés aussitôt qu'elle est étroitement liée avec ses propres intérêts. Les exemples d'une pareille conduite ne se multiplient-ils pas tous les jours à nos yeux ? Ne voyons nous pas continuellement des hommes avides de pouvoir et de richesses, plutôt que de désintéressement

et de sagesse, changer d'opinion dès qu'ils ont obtenu quelque place lucrative du gouvernement contre lequel leurs sarcasmes amers étaient dirigés, ou quelque service important de quelque homme puissant contre lequel leurs observations dérisoires étaient constamment adressées ? oui, sans doute, cela s'offre continuellement à nos vues : par conséquent, ce serait commetre une erreur des plus illusoires que de prendre pour base de la vérité, l'opinion que manifestent en public quelque politiques éphémères de tous les partis. Pour que l'opinion soit conséquente il faut qu'elle tienne à des faits ; et il faut que ces faits aboutissent à un centre commun, au bien général.

Ce raisonnement étant fondé sur des réflexions bien approfondies, il ne peut pas être validement réfuté ; mais pour nous convaincre de quelques vérités importantes, nous allons scrupuleusement examiner si notre exécutif a commis une erreur en politique, en s'abstenant de reconnaître le Chevalier de Onis.

Nous convenons que *Pacificus* a parfaitement raison quand il avance que les Espagnols ont un droit incontestable de repousser toute agression étrangère, et que leur cause est aussi juste que l'était celle des Etats Unis quand ils s'avisèrent de secouer un joug qu'ils ne pouvaient plus supporter ; même si on veut, plus légitime, parce qu'ils étaient constitués en corps de nation depuis un si grand nombre d'années qu'elles se perdent dans la nuit des tems, et nous étions encore sujets : mais nous observerons : ne faut-il pas que les changemens inévitables qui s'opèrent à des époques déterminées en ce bas monde, quelque fois contre la volonté bien prononcée des peuples, et d'autres ou par leur inconstance ou par le prestige du mensonge, commencent par quelque bout ? Certainement oui ; et les Etats-Unis en commençant sous des auspices favorables ont eu, sans contredit, la meilleure raison du monde d'avoir été les plus forts en contestant pour opérer le leur ; car s'ils avaient été les plus faibles, ils auraient eu un tort impardonnable, même aux yeux de ceux qui ne peuvent se lasser aujourd'hui de les admirer ; et sans nous permettre de rien préjuger sur ce que les autres pensent à leur égard, nous osons avancer avec confiance, qu'il n'y a point de publiciste éclairé, ni de commentateur sur le droit des nations, qui puissent dire que nous n'avons pas parfaitement raison. S'il arrive qu'à la longue les Espagnols se trouvent être les plus forts, ils auront aussi raison ; mais si au contraire ils sont les plus faibles, ils auront très grand tort ; et si une fois ils cédent leurs droits imprescriptibles aux vainqueurs, toute opposition ultérieure de leur part deviendra criminelle, que le droit du plus fort autorisera à punir.

Ce dilemme posé et déduit, pourquoi préjuger que toute la classe raisonnante du peuple américain ait été étonnée et surprise, lorsqu'elle a su que notre exécutif avait cru de son devoir de ne point accréditer, malgré ses qualités estimables, le Chevalier de Onis. Est-ce que *Pacificus* rapporterait, par hasard, cette classe raisonnante qu'il se plait à citer, au cercle étroit qui l'environne ? Dans ce cas ses argumens seraient bien peu réfléchis. Aurait-il sondé pour s'en convaincre, le sentiment de tous les Américains ? Dans cet autre cas, il doit s'être convaincu, même au delà de l'évidence, que le plus petit nombre pense comme lui. Moi qui suis un point imperceptible dans la masse générale, je suis bien loin, quoiqu'agrégé au même parti que lui, de partager à cet égard son opi-

nion ; et je suis intimement persuadé qu'il n'en trouvera que très peu parmi nous, qui pensent aussi faussement que lui.

Notre exécutif se trouve placé dans une situation où un acte inconséquent de sa part nous entrainerait dans un abyme de difficultés inextricables : nous en éprouvons déjà assez de fort désagréables sans les avoir méritées ; et dans les circonstances présentes, il en aurait fait un des plus inconsidérés, s'il avait eu l'imprudence d'accréditer un ministre que nos intérêts et la politique désavouent. Tout ce qu'il peut se permettre dans ces tems calamiteux, de concert avec les amis de l'indépendance et de la liberté, c'est de faire des vœux pour les succès d'une nation qui combat pour une causes des plus justes ; mais la saine politique et la raison exigent de lui, qu'il s'abstienne de reconnaître aucun ministre des deux parties qui plaident actuellement leurs droits devant le tribunal sanglant du dieu des combats, pour connaître laquelle des deux aura tort ou raison ; et après que l'une d'elles sera parvenue à acquérir tout l'ascendant, quand même ce serait celle qui a le moins de raison, il pourra sans compromettre notre neutralité, reconnaître un ambassadeur ; mais jusqu'alors il doit se contenter d'être spectateur indifférent, ainsi qu'il l'a jusqu'à présent très sagement fait, de ce qui ne le concerne qu'indirectement. N'avons nous pas déclaré solemnellement à la face de tout l'univers, que nous maintiendrions notre neutralité inviolable tant qu'elle serait respectée ? Oui sans doute nous l'avons déclaré. Hé bien donc ! comme nous n'y avons pas encore renoncé, malgré les injustices des belligérens contre notre commerce innocent, pourquoi vouloir que notre exécutif, au mépris d'une assurance aussi formelle, s'écarte, dans une occasion particulière, de la règle générale que son devoir lui prescrit. C'est avoir bien peu réfléchi que d'avancer sans preuves convaincantes, qu'il a agi contre le bien de nos intérêts en faisant un acte de justice ; mais nous soutenons, sans crainte d'être démenti, que notre exécutif a très sagement agi en refusant de reconnaître pour ministre d'un pouvoir douteux, le très Honorable Chevalier de Onis.

Quoique *Pacificus* affirme d'une manière précise que la mission de ce ministre près les Etats-Unis ait de l'analogie avec celles que nous envoyâmes en France et en Espagne dans le tems que nous étions engagés à lutter contre les plus grandes difficultés, je n'ai pas encore pu découvrir malgré toutes mes recherches, où se trouve la similarité. Je vais cependant rapprocher les deux époques ; et après que j'aurai confronté les circonstances, nos lecteurs pourront juger si elles se ressemblent en quelque point.

Quand la France et l'Espagne liées ensemble par des rapports politiques, commerciaux et par un pacte de famille, reconnurent les ministres d'un pays insurgé contre son souverain, elles avaient des vues politiques, qui doivent nous être étrangères dans les circonstances actuelles. Ces vues politiques tendaient à détacher de la métropole anglaise, un pays vaste et populeux, qui lui donnait une prépondérance décidée dans la balance de l'Amérique et des Antilles ; et dans ce cas, participer aux grands bénéfices que la réussite de ce projet hardi, de le rendre indépendant, procureraient aux nations commerciales. Il y a plus ; une de ces deux puissances nous avait suggéré l'idée de secouer le joug, en insinuant qu'elle nous aiderait de tous ses moyens effectifs,

autant que les circonstances pourraient le lui permettre, quand nous serions engagés dans les contestations avec notre souverain: l'Espagne est-elle placée à notre égard, dans une hypothèse égale à celle où nous nous trouvions alors à l'égard de ces deux puissantes nations? Non. Dans la circonstance présente c'est toute une nation, avec laquelle nos rapports ne sont que d'une conséquence mineure eu égard à ceux que nous avons avec celle qui l'a provoquée, et non une province seule qui est engagée dans des contestations qui tendent à changer seulement la personne qui doit la gouverner, sans rien changer à la forme de son gouvernement; et qu'elle parvienne à se faire rendre celle qu'on lui a adroitement enlevé, ou qu'elle soit forcée d'accepter celle qu'on veut qu'elle reconnaisse pour souverain, nos relations politiques et commerciales, n'éprouveront pas à son égard un changement bien matériel: donc, c'est une erreur manifeste de prétendre qu'il y a similarité.

Quoique les lois d'un usurpateur paraissent à *Pacificus* émaner de l'injustice, il n'est pas moins vrai, malgré toute sa logique et tout ce qu'on pourrait dire de contraire, que les peuples conquis par supercherie ou à force ouverte, sont obligés d'obéir; et s'ils s'avisent de se révolter quand ils sont soumis à son autorité, qu'elle soit légale ou usurpée, il a autant de droit de les punir pour sa sureté personnelle, qu'eux en auraient de reconquérir les droits qu'ils avaient perdus. Où est la nation sur la terre qu'à des époques plus éloignées ou plus rapprochées n'ait pas été plus ou moins usurpée? Que *Pacificus* nous l'indique et nous penserons comme lui; mais jusqu'à ce qu'il nous ait satisfait d'une manière bien démontrée, il nous permettra de différer avec lui en opinion. Ce monde est un grand théâtre où il se commet continuellement des injustices, des usurpations, des voies de fait: tellement que le plus chétif individu en y jouant son rôle voudrait usurper un trône, une souveraineté ou un domaine s'il avait la force suffisante de le faire; et quoiqu'il n'y eut pas plus de droit que moi j'en ai sur la propriété de mon plus proche voisin, il en jouirait tranquillement après l'avoir usurpé, jusqu'à ce qu'une force plus puissante que la sienne le força à déguerpir. Ainsi donc, quels que puissent être les événemens futurs qui décideront du sort de l'Espagne; qu'elle maintienne son indépendance ou qu'elle soit définitivement usurpée; notre exécutif a très bien fait de ne pas accréditer le Chevalier de Onis. Si les états populeux dépendans de l'Espagne, qui avoisinnent notre territoire, établissent des gouvernemens indépendans, il nous sera loisible de recevoir leurs ministres lorsqu'ils seront bien consolidés; mais jusqu'alors il nous convient, sous tous les rapports, de garder la plus stricte neutralité, pour ne point nous égarer dans ce dédale de difficultés que *Pacificus* prédit; et je ne crois pas que la conduite modérée que notre gouvernement a tenue, et qu'il tient encore, puisse inspirer ni ombrage ni crainte aux gouvernemens actuellement existans dans ces pays.

Les raisons politiques de notre exécutif en s'abstenant jusqu'à nouvel ordre de n'avoir auprès de lui aucun ministre de cette nation, ont été très sagement combinées; et nous ne voyons pas qu'il y ait ni de l'ingratitude ni de la reconnaissance à remplir un devoir que la place importante qu'il occupe lui impose. Fallait-il pour satisfaire la vanité de quelques individus, qui désapprouvent le plus souvent la conduite du

gouvernement sans savoir pourquoi, ou par esprit de contradiction, que notre exécutif mit en compromis notre neutralité ? S'il avoit commis une pareille inconséquence, il ne mériterait pas qu'on eut la moindre confiance en son administration.

D'un autre côté, par un raisonnement très élabouré, *Pacificus* nous menace du ressentiment de Napoléon s'il parvient jamais à subjuguer l'Espagne et ses riches possessions. Qu'il dorme traquille ; si nous n'avons rien à espérer de lui, notre situation topographique nous met dans le cas de n'avoir rien à craindre. D'ailleurs, la confiance que j'ai au patriotisme éclairé et à la bravoure caractéristique de mes concitoyens, m'est un sûr garant qu'il ne nous fera jamais que des outrages partiels. Sur le tout, malgré ces assurances substantielles, il me semble qu'il nous convient de nous abstenir de faire aucune allusion provoquante ; parce qu'en l'irritant par des propos indiscrets, son caractère acerbe peut faire tomber sur notre commerce innocent, une des principales branches de notre prospérité, tout le poids de son courroux. A supposer que le Méxique devienne une des propriétés de son frere, pourquoi préjuger d'avance que les braves habitans de la Louisianne aimeront mieux retourner sous un joug qu'ils ne connaissent pas, que de rester libres et indépendans ? Pour notre part nous aimons à nous persuader qu'ils préféreront de rester unis à un état sous lequel leur prospérité a fait des progrès aussi rapides qu'étonnans, qu'à se jetter à corps perdu entre les bras d'un souverain qu'ils ne peuvent pas apprécier ; et s'ils se trouve parmi eux quelques esprits inquiets et turbulens, il faut supposer que la masse générale est attachée à ses intérêts. D'ailleurs, ne nous créons pas d'avance des épouvantables chimères, pour nous procurer le plaisir illusoire de les combattre, en nous battant les flancs, avec les armes de l'erreur : nous aurons assez à faire avec celles qui sont offensives, s'il arrive jamais que nous soyons obligés de défendre notre indépendance et notre liberté.

En essayant de prouver que nous aurions recuelli des grands bénéfices de la réception du Chevalier de Onis, *Pacificus* n'est pas plus convaincant qu'il l'a été de vouloir nous persuader qu'il était de la dernière importance de l'accréditer. Examinons un peu sur quoi il fonde les grands avantages qu'il suppose seraient dérivés de la reconnaissance accidentelle de ce ministre de paix.

Nous avons été admis sous des restrictions plus rigoureuses que de coutume dans les ports de la métropole espagnole qui sont encore sous le controle du pouvoir qui est prêt à expirer. Nous avons été admis dans ses colonies sous des restrictions nouvelles provenantes de l'état d'incertitude où se trouvaient les affaires : aurions nous une chance plus heureuse si nous avions accrédité le Chevalier de Onis ? Mais outre que nous aurions enfreint le droit sacré de notre neutralité, il nous semble que nous aurons à rencontrer les mêmes difficultés, tant que les choses resteront dans un état précaire et incertain, telles qu'elles le sont encore aujourd'hui ; et il vaut mieux que nous éprouvions ces difficultés jusqu'à ce que les choses prennent un aspect plus heureux, que d'avoir commis un acte inconsidéré.

Si l'Espagne succombe, est-il bien démontré par des regles infaillibles, que ses possessions d'outre-mer ne suivront pas son exemple ? C'est beaucoup hasarder que de soutenir, ainsi que le fait *Pacificus*, que ces riches pays ne succomberont jamais.

Qui peut répondre des événemens futurs? Ceux qui se sont rapidement passés sous nos yeux n'ont-ils pas mis en défaut tous les calculs humains? S'il arrive qu'ils suivent le sort de la métropole, comme cela est très probable, sans cependant rien préjuger de positif, il résultera de cette union de force, un pouvoir colossal qui serait bien plus dans le cas de nous nuire, (si nous avions anticipé sur les événemens) que les gouvernemens isolés que *Pacificus* suppose pourront s'établir sur les débris de la métropole; et l'animosité que les peuples de ces pays paraissent avoir contre le gouvernement usurpé, qui est une conséquence naturelle de l'état actuel des affaires, se convertirait en amour national et dans une soumission passive et aveugle au nouveau souverain lorsqu'il serait une fois reconnu. Que résulterait-il alors de cet état de choses? Il résulterait que ceux parmi eux qui font le plus de bruit, qui se permettent même des invectives contre le refus que notre exécutif a fait de leur minitre, diraient avec juste raison qu'il ne savait pas ce qu'il faisait lorsqu'il l'avait accrédité. Nous avons déjà observé que tels qui désaprouvent une mesure dans certaines circonstances, l'approuvent quand elle a du rapport avec leurs propres intérêts: y aurait-il quelque chose de bien extraordinaire, que les Espagnols, exaspérés aujourd'hui de ce que leur ministre n'a pas été reçu, désaprouvassent avec aigreur ce qu'il aurait consenti, si nous avions eu l'imprévoyance de l'accréditer? Certainement non; cette conduite est essentiellement inhérante à la versalité humaine: et ce qui n'arrive pas dans cent occasions différentes, peut très bien se rencontrer dans celle ci; donc notre exécutif a très sagement agi dans cette circonstance délicate, en ne pas accréditant le Chevalier de Onis.

Quel qu'eut été le commerce que nous eussions fait dans les possessions espagnoles spécifiées dans les observations de *Pacificus*, et quel que soit éventuel celui que nous faisons en France, tout cela ne change rien à la conduire régulière que nous devons observer. Que nous ayons été stricts dans l'observance de notre neutralité, ou que nous nous en fussions départis, nous n'aurions ni plus ni moins été vexés dans nos relations commerciales, s'il est décrêté que nous soyons condamnés à l'être sans cesse, comme nous n'aurions ni plus ni moins été bien accueillis partout dans le même cas, quand même nous aurions reconnu le Chevalier de Onis. Et à l'égard des offres magnifiques et des concessions importantes qu'on dit qu'il était autorisé à nous faire, il nous parait qu'elles ne peuvent être légalement offertes et acceptées qu'après qu'un gouvernement unique aura été reconnu; et quand ce tems heureux sera à la fin arrivé, nous serons encore à tems à demander que justice nous soit rendue. Il aurait été honteux pour la dignité d'une nation aussi vertueuse que l'est la notre, que l'appât de huit misérables MILLIONS DE PIASTRES (que rien n'indique qu'elles eussent jamais entré dans notre trésor que *Pacificus* dit être épuisé) nous eut fait départir de ce principe inaltérable de neutralité que notre pere commun, l'immortel Washington, avait sagement reconnu pour nous conduire au plus haut degré de prospérité; et que ses successeurs au pouvoir suprême ont aussi succesivement maintenue intacte à travers un nombre infini de difficultés. Si une amorce aussi méprisable avait pu induire notre exécutif à s'écarter d'une règle de conduite que la saine politique et les

intérêts du pays lui prescrivent, il aurait donné au monde étonné, une idée peu favorable de sa sagesse et de son intégrité ; et outre qu'il aurait commis une faute impardonnable contre notre loyauté, il aurait mis en compromis notre traquillité.

Quelle que soit l'opinion qu'on ait formée de la sage conduite de notre exécutif à cette occasion, il ne parait pas qu'il ait été influencé par d'autres motifs que ceux qui lui ont prescrit les devoirs importans de la place éminente qu'il occupe ; et c'est lui faire une injure gratuite que de voir les choses autrement. S'il a des intentions secrètes contre notre liberté, le tems n'est pas encore arrivé pour le juger : nous en aurons assez le loisir lorsqu'il les manifestera. Quand à présent il suffit de dire que ni la crainte de déplaire, ni l'empressement à faire sa cour à aucun monarque, quelque redoutable qu'il soit, ne doivent jamais induire le chef d'une nation libre (la seule qui puisse se glorifier de jouir de ce don précieux) qui sait apprécier son rang à sa juste valeur, à faire usage de ces petites intrigues de courtier qui dégradent la dignité ; et certainement nous sommes bien éloignés de croire qu'on puisse reconnaître que notre exécutif, ayant tenu une conduite analogue aux principes qui caractérisent un gouvernement juste et impartial, est attiré (par préférence) par une force invisible, puissante et irrésistible, sans y prendre garde, du côté de ce tourbillon impétueux des gouvernemens usurpés, portés plutôt à nous nuire qu'à désirer notre prospérité ; et d'un autre côté, par une force répulsive que sa collision éloigne de ceux qui pourraient au besoin nous secourir.

Pourquoi prêter sans preuves valables à notre exécutif, des intentions aussi perverses que celles qui viennent d'être analysées? Sans que la fatalité préside à ses pensées secrètes, il n'y aurait rien de bien extraordinaire qu'il fut aussi tourmenté de cette portion d'ambition qui dévore plus ou moins tous les hommes, et qu'il désirat intérieurement de devenir maître absolu du pays, parce que chaque individu a une propension bien prononcée à s'élever audessus de ses concitoyens ; mais comme ici la masse générale du peuple tient en échec tous ceux qui feraient quelque tentative contre sa liberté, celui qui manifesterait l'intention de vouloir s'attribuer le pouvoir absolu, serait fait mat avant que ses premiers mouvemens fussent ordonnés. Cependant, comme les institutions humaines sont subordonnées aux caprices des événemens, il n'y aurait rien de bien surprenant qu'un jour l'inconstance inhérente au caractère des peuples, fit succéder dans ce pays heureux, malgré la sagesse de ses institutions, l'amour d'un Roi à la haine contre le Congrès, parce qu'il n'est point d'affections indestructibles parmi les hommes, et que la démagogie a presque toujours le talent de faire triompher l'illusion du mensonge sur la lumière de la vérité ; mais quoique cela soit à craindre, nous n'avons pas besoin de nous allarmer d'avance contre les effets d'un événement que rien nous porte à présumer qu'il doive bientôt s'exécuter.

Je viens de remplir une tâche pénible que j'ai cru nécessaire pour l'instruction de mes concitoyens. Si j'ai erré dans ma narration, mes lecteurs auront sans doute l'indulgence de croire que c'est involontairement, et *Pacificus* de supposer que je n'ai pas eu la moindre idée de l'offenser en réfutant ses assertions. S'il avait l'esprit assez mal tourné pour croire que j'ai eu l'intention de fronder son zèle et son opinion, il serait dans la plus grande des erreurs; je le préviens que je ne répondrai rien à ce qu'il s'aviserait de répliquer. CRITICUS.

POESIE.

RÉVOLULIONS DU GLOBE.

Sur ces grands changemens du terrestre séjour,
Cent systêmes sont nés et sont morts tour-à-tour?
Et, plus que les volcans, le déluge et la guerre,
Notre orgueil curieux a tourmenté la terre.
Je ne prends point parti dans tous ces grands débats;
Le poëte raconte, et ne dispute pas:
Nous voyons les effets, Dieu seul connait les causes.
Faut-il d'autres témoins de ces métamorphoses?
Voyez au haut des monts ces immenses rochers,
Qui de loin sur la mer dirigent les nochers;
Ces masses de granis qu'un si long âge enfante
De ce globe changeant sa robuste charpente,
De la commune loi ne se défendent pas;
L'été les met en poudre, et l'hiver en éclats;
Le dégel les poursuit, le vent les déracine;
Ou leur masse pendante entraine leur ruine,
Ou le volcan les brule, et les fougueux torrens
De leurs débris pierreux gonflent leurs flots errans;
Ou leur longue vieillesse au moindre choc succombe,
Et dans les vallons creux leur masse énorme tombe.
Regardez à leurs pieds, voyez de toutes parts,
Ces sables dispercés et ces graviers éparts;
Dans leurs plus humbles grains, dans leurs moindres parcelles
L'œil reconnait d'abord les roches paternelles:
Le temps, qui suit partout la vie et le trépas,
Jamais dans aucun lieu n'imprime en vain ses pas.
Ainsi sont conjurés les vens et les orages,
Les ondes et les feux, la nature et les âges;
L'art même a son pouvoir, et ses puissans travaux
Nous montrent l'univers sous mille aspects nouveaux.
Voyez-le transporter sur nos monts, dans nos plaines,
Des arbres empruntés aux nations lointaines:
Que de plants inconnus, d'arbustes étrangers,
Ombragent nos jardins et peuplent nos vergers!
Tels, du globe terrestre et des races humaines
Si l'on peut comparer les divers phénomenes,
Mélangés, transportés, ou vaincus, ou vainqueurs,
Les peuples ont changé leurs coutume, leurs mœurs.
Même des bords lointains les nations sauvages
Ont subi notre joug; et nos arts, nos usages,
Cruels ou bienfaisans, ont traversé leurs mers.
Le bonnet de Marrat parut dans leurs déserts;
Plus d'une île a reçu nos génisses fécondes;
Notre soc fend leur terre, et nos vaisseaux leurs ondes;
Le foudre européen remplace leurs carquois;
Jusque sur leurs rochers, jusqu'au fond de leurs bois,
Nos arts de jour en jour, étendent leurs conquêtes.
Hâtons-nous; leurs combats, leurs travaux et leurs fêtes,
Encore quelque temps ne se reverront plus,
Et tous ces grands tableaux sont à jamais perdus.
Trop heureux cependant si de notre domaine
La main seule des arts eût varié la scene!
Mais plus puissante encore que le feu du volcan
Et la mer turbulante, et l'affreux ouragan,
La guerre aux pieds d'airain, l'inexorable guerre,
Bouleverse en courant la face de la terre.
Parcourez l'univers, voyez de toutes parts
Des plus fieres cités les cadavres épars:
Sion pleure son temple, Athenes son portique,
Rome à ses murs nouveaux demande Rome antique,
Et de sa vieille pourpre étalant les lambeaux,
Son ombre ensanglantée erre sur des tombeaux
Tombeaux, trônes, palais, tout périt, tout s'écroule;
Dans le même torrent le même sort les roule;
Tandis que de l'Olympe habitant les sommets,
Dieu seul voit tout changer, et ne change jamais.

DELILLE—*Les Trois Regnes.*

AVIS NOUVEAU.*

Un Particulier de cette ville, a Cinq Cent Buches à Vendre, étant pressé d'argent les donne pour un *Louis*, mais il ne peut les livrer qu'à la Corde.

* *Cet Avis extraordinaire parût dans le fameux Journal des Hommes Libres et les Nouvelles à la Main du tems de la Terreur en France. On n'a pas besoin de nommer* Robespierre & Marat *pour en déterminer l'Epoque.*

[COMMUNICATION.]

M. Negrin,

Je crois que cette Fable ne serait pas déplaplacée dans votre Journal.

Votre Abonnée,
P.....

LE MYRTHE ET LA ROSE.

FABLE.

Sous un berceau frais et riant, l'arbrisseau des Amours, le Myrthe, vit éclore une rose vermeille. Voir cette fleur naissante, l'admirer et l'aimer, fut l'ouvrage de peu d'instans. Epris des charmes et de la jeunesse de la Reine des parterres, le Myrthe la demande en mariage au rosier qui lui avait donné le jour, et il l'obtint sans difficulté. Qui pourrait peindre les plaisirs de ces deux époux ? Mais hélas ! qu'ils furent de courte durée ! lorsque la bise fut venue, et que la rose fut dépouillée des feuilles odoriférantes dont elle empruntait sa principale parure, elle fut hélas ! délaissée de son époux. Dans ce cruel abandon, elle l'accabla de reproches et se plaignit de sa légèreté. Votre malheur repondit le Myrthe, commence enfin à m'éclairer sur mon erreur ; vous ne pouvez de bonne foi me blâmer de ne vous aimer plus, quand je vous passe, moi, de cesser de me plaire.

Vous qui n'avez en dot que de frêle beautés,
Fondez votre pouvoir sur d'autres qualités ;
Faites provision de charmes si durables,
Qu'ils survivent à vos beaux jours ;
Ce sont les atttaits préférables,
Puisqu'ils n'imposent point et qu'ils plaisent toujours.

Les grandes beautés sont rarement heureuses, et le vrai mérite compense bien ce qui peut manquer du côté de la figure chez une femme. Si elle reçoit moins d'hommages, elle est exposée à moins de dangers ; si sa gloire est moins éclatante, elle est ordinairement plus pure ; si on parle moins d'elle, on en parle avec plus d'éloge ; ses bonnes qualités lui donnent un empire durable sur tous les cœurs.

VARIÉTÉS POLITIQUES.

Voici l'extrait de quelques uns des discours prononcés par les adulateurs de Napoléon ; ils ne sont que la répétition de tous ceux que nous avons vu depuis son elévation au pouvoir suprême, c'est à dire, un mélange bizarre de flatteries insidieuses et grossières, de mensonges et de vérités.

On lit dans celui de M. Séguier, premier président de la Cour d'Appel, que le nouveau traité de paix repose sur le besoin que l'Allemagne a de repos, sur la chute des ramparts qui pourraient encore inspirer quelque confiance aux ennemis ; sur l'irrésistible ascendant du génie de l'Empereur, et sur sa volonté réitérée de planter l'olivier où tant de lauriers ont été cueillis.

Le discours de M. Lejeas, premier vicaire-général de l'Archevêché de Paris, est assez court pour être transcrit en entier. "Sire, a t-il dit, l'Europe admire la rapidité de vos conquêtes et la gloire de vos armes. Le clergé, en rendant au Seigneur de solennelles actions de graces pour les nouveaux triomphes qu'il a accordés à V. M. ; remercie la divine providence d'avoir donné à la France un prince dont la modération, dans la victoire, sait tendre la main à son ennemi vaincu et lui donner la paix. C'est cette magnanimité, Sire, ce besoin de votre cœur que le clergé admire en vous, et qu'il se plait à faire admirer à vos peuples." M. Lejeas ne parle ni du Pape ni de la religion.

M. Hemart, premier président de la Cour Criminelle, retrace en peu de mos l'histoire de la dernière campagne, parle de la reconnaissance que les sciences et les arts doivent à ce-

lui qui les protége si efficacement, et arrivant à la législation criminelle dont le perfectionnement occupe depuis si long-temps la pensée de S.M. il a dit: " Persuadé qu'il importe plus à la sûreté générale de prévenir les crimes que de les punir, vous avez, Sire, épuré les mœurs par l'instruction publique, fait surveiller les mal-intentionnés par une police active, et fourni des moyens de travail aux indigens."

M. Frochot, préfet de la Seine, au nom du Corps Municipal, a parlé de la joie publique au bruit des triomphes des armées, et de la joie plus grande encore qui s'est manifestée parmi les habitans de cette grande ville, lorsqu'ils ont appris le retour de Napoléon et la faveur singuliere qu'il avait résolu de leur accorder.

M. Marron, président du Consistoire Calviniste, a commenté, en peu de mots, ces paroles des livres sains; *Comment ne bénirais-je pas celui qui est béni de Dieu?*

M. Boissard, président du Consistoire Luthérien, s'est félicité de ce que la premiere fois que les protestans de la confession d'Augsbourg étaient admis au pied du trône, se trouvait être l'époque ou l'allégresse publique l'environnait, et où la capitale célébrait l'heureux retour de S. M.

M. Boissy-d'Anglas, au nom de l'Institut, a parlé longuement de l'encouragement que S. M. accorde aux sciences, aux lettres et aux arts. Il a dit que la poésie pour célébrer les merveilles du regne de Napoléon *n'aurait qu'à parler le langage de l'histoire*, mais que l'histoire et la poésie étaient assurées de l'immortalité en s'attachant à ce grand nom, et en célébrant le génie, le caractere, les vertus guerrieres et les hauts faits du plus grand homme des temps modernes, dont le cœur pour la premiere fois, a-t-il ajouté, n'aura point été affligé par l'ingratitude de ses contemporains. !!!

═

Les chevaliers de l'ordre autrichien de Marie-Thérese qui viennent d'être nommés par le dernier chapitre de l'ordre et dont la nomination a été annoncée au quartier-général autrichien, et à Vienne, sont: MM. le général-major Sutterheim, le capitaine Bienenfeld, le général-major Coller, le colonel Rousseau, le lieutenant-colonel Fleischer, de l'état-major-général; le général-major Froelich, le général-major Clebersberg, le colonel Hardegg, des hulans de l'archiduc Charles; le colonel Czollitsch, de l'état-major-général; le colonel Fasching, de l'artillerie; le général-major Schmelzern, le colonel Portner, du régiment de Bellegarde; le colonel Gollner, adjudant-général; le major prince de Reuss, adjudant d'aile.

═

Voici le discours de la Députation du Synode Grec de Dalmatie à Napoléon.

" Le plus sincere hommage que puissent offrir à V. M. ceux de vos fideles sujets qui professent le rit grec oriental, est de lui présenter les actes du synode que votre cœur paternel a établi en Dalmatie.

" C'est dans l'enceinte sacrée d'un temple qui a retanti de la gloire de votre nom, que ces actes ont été conçus, qu'a été fixé le système d'organisation du culte grec en Dalmatie; système que le synode a cru le plus analogue à l'esprit de vos décrets, c'est-à dire au besoin des consciences, à la dignité des autels, et aux rapports intimes qui doivent exister entre la religion et l'Etat. Les débas tumultueux de l'opinion et les passions insidieuses qui éloignaient les hommes du droit chemin, ne paraitront plus dans une société où l'influance d'un

monarque religieux et grand ramene la tranquillité l'ordre et le bonheur.

" Que V. M. daigne permettre qu'au nom de tous vos heureux sujets dalmates qui suivent le rit grec oriental, nous déposions au pied de votre trône avec les actes du synode, les marques de leur vive gratitude pour les bienfais que vous avez répandus sur eux, en assurant à leur rit ce degré de dignité, en donnant à leur conscience ce calme, cette tranquillité, qu'ils désiraient depuis tant de siecles dans le silence de l'oppression. Le synode, Sire, a arrêté qu'une solennité religieuse et annuelle perpétuera à jamais le souvenir de vos bienfais et de sa reconnaissance.

" Sire, par la glorieuse paix de Vienne, par cette paix, fruit de vos grandes victoires, et qui va faire renaitre, sous l'égide de votre génie, l'antique, l'illustre nom illyrien, vous avez acquis *une nombreuse population qui professe le rit oriental.* Ces nouveaux sujets seront, ainsi que nous, Sire, fideles et attachés à votre personne sacrée, afin de se rendre dignes de votre bonté et de cette généreuse bienveillance qui portent en elles un caractere de grandeur qui appartient à vous seul, parce qu'elles tendent constamment à faire régner dans la société ces sentimens de tolérance, de charité et de concorde d'où dépendent en grande partie la gloire de Dieu, la paix des familles, la prospérité des nations, la force et la stabilité des Empires."

On écrit de Paris du commencement de Mars dernier, que les préparatifs splendides et couteux du mariage de Napoléon, étaient dans cette ville les seuls sujets de la conversation. L'Empereur a présentement condescendu à annoncer que l'Archiduchesse d'Autriche, MARIE LOUISE, était l'objet heureux ou malheureux de son choix. Cette Princesse est la fille de François II, Empereur actuel d'Autriche. Elle est la Petite-Fille de Léopold, Petite-Nièce de Joseph II, l'un et l'autre Empereurs de Germanie, et tous les deux supposés être morts par le poison que les jacobins anciens amis de Bonaparte leur avaient fait administrer. Louis XVI et son infortunée Epouse, Marie Antoinette dernière Reine de France qui fut juridiquement assassinée (qui était aussi sa Grande-Tante) étaient ses parrain et maraine qui la destinaient pour leur fils. La Reine Caroline épouse de Ferdinand IV Roi de Naples que Bonaparte a détrôné, est aussi sa Grande-Tante, l'un et l'autre ses grands parens du côté de sa mere. Elle a 22 ans et 4 mois de moins que son mari *in pecto*, étant née le 12 Décembre 1791, par conséquent elle avait 4 ans et trois mois lorsque Bonaparte se maria avec la répudiée Josephine le 7 Mars 1796. On assure que la proposition qu'il avait successivement faite de se marier avec une Princesse Russe et Anglaise a été rejettée avec une égale hauteur tant à St. Pétersbourg qu'à St. James, et que le Monarque Autrichien a été obligé de sacrifier sa fille pour conserver sa dynastie.

On assure qu'à l'audience du 16 Novembre, donnée par Napoléon à Fontanes, il a répondu à celui-ci, qu'il agréait avec plaisir que l'université se nommat toujours sa *fille ainée.*

En attendant que Bonaparte aille en Espagne faire tuer deux cent mille hommes pour conquérir des ruines et régner sur des cadavres, il s'amuse à faire publier des rapports sur ses finances qui prouvent que

sans les contributions des états voisins, et ses monstrueuses extorsions sur tout ce qui est soumis à son influence, il ne pourrait pas fournir à la moitié des fraix qu'entraîne son seul état militaire.

Le Brasseur Santerre, d'odieuse mémoire, qui escorta l'infortuné Louis XVI à l'échafaud, vient de terminer son exécrable carrière très repentant. Il a découvert avant de mourir plusieurs circonstances de ce tems orageux qui étaient encore inconnues. Il a affirmé que le bourreau Sampson ayant refusé de guillotiner le Roi, un membre de la Commune de Paris, un des assassins des prisonniers entassés au Temple en Septembre 1792, offrit volontairement ses services pour commettre cet odieux forfait. Le nom de ce misérable pêcheur est *Charles Jacques*, fils d'un artisan de Bruges, qui avait été élevé par charité au collége des Jésuites à Liége. Il avait été recommandé par Manuel, comme un de ses parens, et fut l'ami de Marat et de Robespierre. Le fanatisme *démocratique* le rendirent après l'exécuteur et le panégyriste de toutes les énormités qui se sont commises en France. Par ordre de Napoléon la Police était à la recherche de cet homme atroce ; mais on dit qu'il a mis fin à son existence, quand il a su que Santerre l'avait dénoncé.

On dit que Bonaparte alloue à sa nouvelle impératrice quatre millions de francs annuellement pour sa bourse privée ; et entr'autres pour son douaire, les revenus de la Galicie et du Grand Duché de Varsovie. La valeur des diamans et joyaux destinés à former son écrin, sont estimés excéder quinze millions de francs. Quelques uns de ces colifichets sont exposés aux fenêtres des joailliers sur le Quai des Orfèvres, au Palais Royal et à la Rue St. Honoré, à la grande édification de nos négocians ruinés, et d'une populace réduite à la mendicité.

LOGOGRYPHE.

Sous mon habit de deuil, dans mes habits de fête,
On m'adorait jadis avec et sans ma tête.

A L'ÉDITEUR DE L'HÉMISPHÈRE.

M. Negrin,

Votre aimable, judicieuse et sensible correspondante P . . . . . nous dit, et nous apprend aussi dans votre No. XVI, que " *Nous cherchons le Bonheur où il ne saurait être.*" Cette assertion solidement étayée de quelques réflexions véridiques et frappantes qui la suivent, demandent de toute personne amie de la vérité, le volontaire aveu qu'elle est fondée sur une base indissoluble, qui est, l'expérience que nous en faisons journellement. Il faut cependant avouer que cette idée est accablante. Mais je voudrais prier cette dame de nous indiquer le chemin tortueux ou droit, raboteux ou uni qui peut possiblement conduire à ce bonheur, qui, depuis près de 6000 ans a été désiré, recherché et convoité avec si peu de succès par toutes les créatures raisonnables dans ce monde sublunaire. Tendre et vertueuse P. daignez nous déclarer les idées que vous avez à ce sujet, les communiquer à notre cœur et à notre esprit, les appuyer de quelques exemples connus, et vous contenterez singulièrement,

Un sincère admirateur de
votre bon sens et de
votre saine raison.

J. A. D.

DE LA GAZETTE DE NEW-YORK.

Piraterie Française.

Le Révérend Mr. S. Coate, arrivé hier de la Nouvelle Orléans dans le brigantin Thétis, a donné aux Editeurs de cette Gazette, les particularités suivantes, qui sont très intéressantes, et qui venant d'une source aussi respectable ne peuvent nullement être révoquées en doute. Il s'exprime ainsi :

Je vais exposer à vos yeux une scène d'horreur, qui doit exciter l'indignation bien mérité de tous les Américains honnêtes, et leur faire bouillir le sang dans les veines.

Vous savez, Monsieur, que je pris passage pour la Nouvelle-Orléans, à bord du navire le St. Laurent. Arrivés à la Balise, nous apperçumes une goëlette, que le pilote nous dit être un corsaire Français. Il nous dit qu'il y en avait une autre plus grande, mouillée dans le port, où elle n'y était arrivée que depuis quelque jours. A peine eumes nous mouillés l'ancre que nous vimes venir vers nous le canot de ce dernier corsaire, ayant à bord un lieutenant français, et quelques autres personnes. Nous crûmes qu'ils avaient quelques mauvais desseins sur nous. Mais nous apprimes bientôt de l'officier, qu'étant à l'ancre la veille du jour qu'ils passerent la barre, un navire, qu'ils crûrent être ou Anglais ou Espagnol, courant à toutes voiles sur eux, ils furent obligés de filer leur cable, de se sauver en toute hâte, et de venir se réfugier dans ce port. Ils nous demanderent quelques chandelles pour chercher, pendant la nuit, l'ancre qu'ils avaient perdue. Cet officier fit beaucoup de questions tendantes à connaître l'époque, à peu près, à laquelle notre navire pourrait quitter la Nouvelle-Orléans, et le port pour lequel il serait expédié. Mais nous n'y répondimes que très indifféremment. Le petit corsaire, cependant, passa la barre, et entra dans la rivière avec nous.

A notre arrivée à la Nouvelle-Orléans, on nous dit que les Américains, qui faisaient partie de l'équipage du grand corsaire, avaient été amenés en ville, et y étaient en prison ; tandisque le capitaine, qui était Français, nommé Bouvoire, de même que le second, nommé Busons, avec le reste de l'équipage, étaient en liberté ; quoique l'on sût bien que ce corsaire avait pillé un bâtiment américain, en entrant dans le port.

Mais depuis que mon passage pour New-York a été arrêté à bord du brigantin Thétis, capitaine Wheeler, nous avons obtenu, d'une manière très exacte, le développement de toute l'affaire, à l'égard du plus fort de ces deux corsaires, Un jeune créole des Antilles, qui avait arrêté également son passage à notre bord, en sortait. Il dit que cette goëlette, nommée *Eliza*, avait été équippée à Baltimore, par un monsieur, dont on avait laissé ignorer le nom aux matelots du bord ; qu'un capitaine et dix-huit hommes, tous Américains, l'avaient conduite à Charleston, où ils avaient pris un capitaine Français et plus de cent matelots également Français, indépendamment des Américains qui s'y trouvaient déjà, à qui on avait aussi caché le nom du capitaine ; qui, d'après la description qu'il en donna est grand, bien-fait et d'un bon embonpoint, avec une mine dure, et une cicatrice bien visible en travers sur le nez.

Ils partirent ainsi de Charleston, sous prétexte d'aller piller *Baracoa* dans l'Isle de Cube, et de s'enrichir du butin qu'ils pourraient y trouver. Ils s'arêterent à Savannah, où ils prirent quelques Français de plus ; et, après s'être pourvus de canons, fusils, munitions et de toutes les autres choses nécessaires pour l'exé-

cution de leur entreprise, ils donnerent à ce corsaire le nom de *Duc de Montebello*. Le capitaine américain resta avec eux jusqu'après avoir passé *Abaco* dans le golfe, où il les quitta pour prendre passage à bord d'un brigantin expédié pour New-York. Ce fut alors que ces braves gens se préparerent, comme s'ils eussent eu une commission du gouvernement Français, à exercer sans distinction, leurs déprédations sur tout ce qu'ils devaient rencontrer.

Il dit qu'ils allerent d'abord à *Baracoa*, et qu'ils se disposaient à assiéger cette place, quand ils en furent détournés par la présence subite d'un vaisseau de ligne anglais, qui les obligea à se rembarquer et à se sauver promptement. Dans leur fuite ils rencontrerent un brig américain expédié pour la Nouvelle Orléans. En l'abordant, il tomba sur la poupe du corsaire, ce qui irrita tant le capitaine, qu'il donna au capitaine Américain des coups sur la tête avec un porte-voix. Ils prirent ensuite tout le riz qui se trouvait à bord, puis le laisserent aller.

Bientôt après, ils rencontrerent une goëlette, venant de St. Yago de Cuba, et allant à Philadelphie. Ils amarrerent les matelots aux mâts, et se mirent à les fouetter, pour leur faire avouer qu'il y avait de l'argent à bord. A force de recherches ils trouverent enfin cinq à six sacs d'un pied de longueur, qui étaient cachés dans une barrique d'eau. Ils les prirent; et, en continuant cette croisière héroïque, ils rencontrerent une autre goëlette américaine de Philadelphie, allant au Port-au-Prince, du bord de laquelle ils enleverent toute la volaille et la farine qui s'y trouvaient. Allant plus loin, ils rencontrerent encore un autre bâtiment américain de Boston, qu'ils aborderent et pillerent de ses voiles et agrès.

Se croyant alors avoir assez de courage pour aller contre les Espagnols, ils établirent à cet effet leur croisière le long de la côte de l'Isle de Cube; et brulerent, coulèrent bas et détruisirent tous les bâtimens espagnols qu'ils y purent rencontrer, après avoir eu cependant l'humanité de mettre les hommes à terre. Ils ont ainsi pillés, brulés et coulés bas quatre brigs, cinq goëlettes espagnols. Un de ces brigs était armé de seize canons, et avait soixante treize hommes. Après en avoir tué vingt trois, blessé quatorze, ils ont brulé le bâtiment. L'engagement a duré 4 heures, et le corsaire a perdu vingt cinq Français, et a eu un grand nombre de blessés, du nombre desquels ont été deux Américains. Pendant qu'ils commettaient de tels outrages à l'égard des bâtimens espagnols, ils firent la rencontre d'une petite goëlette du Port-au-Prince, allant à l'Isle Turque, chargée d'ignames, &c. Ils pendirent le capitaine qui était blanc, et dix matelots noirs; puis ils la coulerent bas. Grand Dieu! quelle horreur! Quelle barbarie! Puisse le sang de toutes ces innocentes victimes ne jamais retomber sur notre heureux pays!

Ils firent ensuite voile pour la Nouvelle Orléans, où ils ont eu la hardiesse de venir se réfugier dans le port, et de vendre les soiries et les autres articles que leur piraterie leurs avaient procurés.

Ce jeune homme a déclaré que tout ce qu'il avait dit était la pure vérité; et que plusieurs autres qui s'étaient trouvés à bord avec lui, seraient bientôt à New-York; où, alors, il pourrait, si on l'exigeait, le prouver à la satisfaction de tout le monde.

Nous avons appris que l'autre petit corsaire qui avait passé la Balise avec nous, avait été équippé par un

monsieur de la Nouvelle-Orléans; et qu'il était probable que cela avait été dans les mêmes vues.

(Signé) S. COATES.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

La Junte Suprême Centrale composée des membres suivans, gouvernant le Royaume d'Espagne au nom de Don Ferdinand VII a rendu le décret royal ci-après:

Noms des Membres qui ont voté pour la Régence.

Son Excellence le Président,

Item le Vice-Président,

Valdes,	Ovalle,	Villel,
Castanedo,	Garay,	Riguelme,
Jovellanos	Caro,	Villar,
Valanza,	Gimondo,	Rivero,
Puebla,	Bonifaz,	Ayamans,
Calvo,	Jocano,	Sabasona,
Amatria,	Quintanilla,	Garcia de la Torre.

DECRET.

La JUNTE CENTRALE gouvernant l'Espagne et les Indes, s'étant réunie à l'Isle Royale de Léon en conformité du décret royal du 13 du présent mois, vu le danger de l'état qui a augmenté excessivement, moins encore par les progrès de l'ennemi que par les convulsions qui menacent l'intérieur. Le changement déjà annoncé comme nécessaire par la Junte Suprême et réservé aux Cortez, ne peut être différé plus longtems sans courir le risque mortel de la patrie. Mais ce changement ne peut ni ne doit être fait par un seul corps, par un seul peuple, ni par un seul individu. En tel cas, ce serait l'œuvre de l'agitation et du tumulte au lieu d'être l'ouvrage de la prudence et de la loi; et une faction seule ferait ce que la nation entière, ou le corps qui la représente légitimement a le droit de faire. Tremblez des conséquences terribles qui naîtraient de tels désordres, et il n'y a pas de citoyen prudent qui ne le voit, ni aucun Français qui ne le désire.

Si l'urgence des maux qui nous affligent, et l'opinion publique qui se régle par eux, exigent l'établissement d'un conseil de régence pour le moment, ce droit n'appartient qu'à l'autorité suprême établie par la volonté nationale, et obéie par elle, reconnue par les provinces, par les armées, par les alliés, par les Amériques, l'autorité seule qu'elle confie sera la légitime, la véritable qui doit représenter l'unité du pouvoir de la monarchie.

Pénétrée de ces sentimens la Junte Suprême gouvernant l'Espagne et les Indes a résolu au nom de notre Maître, Don Ferdinand VII, ce qui suit:

" Qu'il soit établi un Conseil de Régence composé de cinq Personnes, une desquelles pour les Amériques, toutes choisies hors des individus qui composent la Junte.

" Que ces cinq personnes soyent le Révérend Evêque d'Orense Don Pedro de Queredo et Quintano; le Conseiller et Secrétaire d'Etat et du Bureau d'Expédition Universel Don Francisco de Saavedra; le Capitaine Général des Armées Royales Don Francisco Xavier Castanos; le Conseiller d'Etat et Secrétaire du Bureau d'Expédition Universel et de Marine Don Antoine d'Escano; et le Ministre du Conseil d'Espagne et des Indes Don Fernandez de Léon,* représentant les Amériques.

Toute l'autorité et le pouvoir qu'exerce la Junte Suprême est transférée à ce Conseil de Régence sans limitation quelconque.

Les individus nommés pour ce Conseil seront permanens en cette charge suprême jusqu'à la réunion des prochains Cortez, qui déterminera le genre de gouvernement qui conviendra le mieux.

Afin que les mesures prises pour la prospérité ultérieure de la nation,

---

* A la place de Don Estevan Fernandez de Léon, pour s'être excusé, fut nommé Don Miguel de Lardizaval et Urive, Conseiller des Indes.

ayent un bon effet, les Régens en prêtant serment en présence de la Junte, jureront aussi de vérifier la célébration des Cortez pour le tems convenu ; et si les circonstances les en empêchaient alors, ce serait quand l'ennemi aurait évacué la majeure partie du royaume.

Le Conseil de Régence s'installera le 2 Février prochain à l'Isle de Léon.

C'est bien entendu que vous disposerez de tout ce qui convient à son exécution.

L'Archevêque de LAODICEA,
Président.

Dans l'Isle Royal de Léon, le 29 de Janvier 1810.

A Don Pedro de Rivero.

—

Lequel Décret Royale je communique à votre Seigneurie par ordre royal, pour votre intelligence, gouvernement, et autres effets qui peuvent convenir. Dieu vous ait en sa sainte garde. Isle Royale de Léon, le 29 Janvier 1810.

PEDRO DE RIVERO.

ETATS-UNIS.

Le Congrés a terminé ses séanses Mardi le premier Mai courant, à minuit juste, lorsque les deux chambres des Repésentans et du Sénat se séparerent. Un Message a été reçu ce même jour du Présidem des E. U. qui a transmis les informations requises et relatives aux puissances belligérantes de l'Angleterre et de la France. D'après les instructions données à notre ministre (M. Pinckney) à Londres le 23 Novembre 1809, il parait qu'aucune communication ne lui a été faite de la part du Gouvernement Britannique en reponse aux notes présentées par lui.

Le Général Armstrong notre ministre à Paris, d'après les instructions qu'il reçut du Secrétaire d'Etat M. Robert Smith en date du 1er. Décembre 1809, s'enquit incessamment auprès de son excellence le Duc de Cadore, quels pourraient être les termes sur lesquels S. M. l'Empereur annullerait son décret connu par le Décret de Berlin, et si en cas que la Grande Bretagne révoqua son blocus d'une date antérieure à ce décret, S. M. consentirait à révoquer le dit décret? Sa réponse fut *comme la seule condition requise* par S. M. l'Empereur pour la révocation du Décret de Berlin, " Que la Grande Bretagne effectue premièrement la révocation du Blocus de France ou partie de la France (telle que celle de l'Elbe jusqu'à Brest, &c. d'une date antérieure à celle du susdit décret."

Le Bill relatif aux relations commercialles est devenu une loi ; en ce qu'il exclut les bâtimens armés des Anglais et des Français avec l'autorité du Président de renouveller la loi de l'interdiction contre le belligérant qui n'aura pas révoqué ses ordres ou décrets.

Le Bill relatif à l'emprunt a aussi définitivement passé.

L'Intendant Général de la Havane a annoncé officiellement à la date du 30 Mars 1810 qu'aucun bâtiment américain quelconque des E. U. ne sera admis dans aucun port de l'Isle de Cube sans les certificats requis des consuls espagnols dans les Etats Unis, qui, quand on s'adressera à eux, informeront les négocians des articles qui seront admis dans les ports susdits pour le moment actuel.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.